

FORMULAIRE D

Formulaire de demande de certificat d'enseignement provisoire pour les candidats formés aux États-Unis

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS ET DATES D'ÉCHÉANCE

- Ce formulaire doit être posté avec votre paiement et tous les documents requis. Veuillez utiliser l'adresse postale indiquée sur le présent formulaire. Les dossiers ne sont traités qu'après la réception de tous les documents par le Bureau de la certification des maîtres. Veuillez alors prévoir de 20 à 25 jours ouvrables pour le traitement de votre demande.
- Certificat valide à compter du 2 juillet : la demande doit être soumise avant le 31 octobre de la même année (l'ensemble de la formation doit être terminée au plus tard le 31 août de la même année).
- Certificat valide à compter du 2 janvier : la demande doit être faite avant le 31 mars de la même année (l'ensemble de la formation doit être terminée au plus tard le 31 décembre de l'année précédente).

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom de famille			
Prénom			
Autre prénom			
Nom de jeune fille			
Genre	HOMME <input type="checkbox"/>	FEMME <input type="checkbox"/>	NON BINAIRE <input type="checkbox"/>
Date de naissance	ANNÉE :	MOIS :	JOUR :
Numéro NAS			
Numéros de téléphone	MAISON :	TRAVAIL :	CELLULAIRE :
Courriel			
Adresse postale	N°	RUE :	APP. :
	VILLE :	ÉTAT :	CODE POSTAL :

NIVEAU DE CERTIFICATION PROVISOIRE DEMANDÉ

Consultez les exigences et cochez le niveau approprié.

Certificat d'enseignement provisoire 4

Certificat d'enseignement provisoire 5

Certificat d'enseignement provisoire 6

RÉSUMÉ DES EXIGENCES POUR CHAQUE NIVEAU DE CERTIFICATION

- Baccalauréat en éducation approuvé
- Minimum de **138 heures-crédits universitaires** comprenant :
 - 30 crédits en pédagogie et 18 crédits (ou 18 semaines) de stage d'enseignement approuvé, et
 - une majeure (30 crédits) dans une matière enseignée ou une combinaison majeure (24 crédits) – mineure (18 crédits) dans deux matières enseignées.

- Baccalauréat en éducation approuvé
- Minimum de **168 heures-crédits universitaires** comprenant :
 - 45 crédits en pédagogie et 15 crédits (ou 15 semaines) de stage d'enseignement approuvé, et
 - une majeure (30 crédits) dans une matière enseignée ou une combinaison majeure (24 crédits) – mineure (18 crédits) dans deux matières enseignées.

- Personne qui répond aux exigences pour l'obtention d'un certificat 5 et qui détient :
 - une maîtrise en éducation ou dans une matière enseignée comportant 30 crédits de niveau 6000, ou
 - une formation ne menant pas à un diplôme, comportant 30 crédits de niveau 6000 et donnant une majeure additionnelle ou deux mineures additionnelles.

ÉDUCATION UNIVERSITAIRE

DIPLÔME	Nombre de crédits	Majeure (sans mineure : 30 crédits – avec mineure : 24 crédits)	Mineure (18 crédits)	Établissement	Année d'obtention du diplôme
Baccalauréat (autre qu'un baccalauréat en éducation)					
Baccalauréat en éducation					
Maîtrise					
Autre diplôme d'études postsecondaires					

FRAIS ET DOCUMENTS REQUIS

● Documents qui doivent être envoyés par le candidat. ▲ Documents qui doivent être envoyés par l'établissement émetteur.

<input type="checkbox"/>	<p>● Frais : 120 \$ CA Veuillez payer par mandat-poste ou par chèque à l'ordre du ministre des Finances du Nouveau-Brunswick. Aucun autre mode de paiement n'est accepté.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>▲ Relevé de notes officiel Relevés de notes officiels de l'établissement d'origine de toute formation postsecondaire, même si les crédits ont été transférés d'un établissement d'enseignement à un autre. Les relevés de notes doivent être envoyés directement par courriel ou par la poste au Bureau de la certification des maîtres par les établissements qui les délivrent. Vous pouvez aussi envoyer un relevé de notes dans une enveloppe scellée par l'établissement. Si les relevés de notes sont acheminés avant l'obtention du diplôme, veuillez vous assurer que les notes ont été accordées pour tous les cours, y compris pour les stages. Si un diplôme doit être accordé, il faut inclure une lettre provenant du bureau du registraire de l'établissement indiquant que vous avez répondu aux exigences et que vous devez obtenir votre diplôme.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>● Vérification de casier judiciaire La vérification doit avoir été faite dans les 12 mois précédant la date de signature du présent formulaire. Le document doit porter le sceau du service de police responsable de la vérification et être daté et signé. Les copies ne sont pas acceptées. Une vérification en ligne peut être acceptée si elle est fournie par un corps de police et comporte une méthode d'authentification.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>▲ Attestation(s) officielle(s) du statut professionnel Pour chaque pays où vous avez enseigné, vous devez fournir une attestation officielle de statut professionnel. Ce document est fourni par un organisme de réglementation ou par le gouvernement. Il doit :</p> <ul style="list-style-type: none">• être daté, signé et imprimé sur du papier portant l'en-tête de l'organisme;• confirmer que vous avez le droit d'enseigner;• confirmer que vous n'avez jamais été trouvé coupable d'inconduite professionnelle;• confirmer que votre autorisation d'enseigner n'a pas été suspendue ou révoquée. <p>Le document doit être envoyé directement par courriel ou par la poste au Bureau de la certification des maîtres par l'organisme qui le délivre. Une attestation dans une enveloppe scellée par l'organisme sera aussi acceptée.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>● État d'employabilité Les non-Canadiens doivent présenter une copie de leur carte de résident permanent ou de leur permis de travail.</p>

Le Bureau de la certification des maîtres se réserve le droit de demander des documents supplémentaires.

DÉCLARATION

J'atteste que tous les renseignements fournis dans la présente demande sont, à ma connaissance, véridiques, précis et complets. J'autorise toute instance – personne, gouvernement, administration, établissement éducatif, force policière, administration militaire, corps administratif ou autre organisme – interrogée dans le cadre de la présente autorisation à fournir au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance tout renseignement ou document pertinent demandé. J'accepte d'être responsable d'informer par écrit le Ministère de tout changement concernant les renseignements contenus dans la présente demande.

Signature	Date
-----------	------

COORDONNÉES

Adresse postale

**Bureau de la certification des maîtres
Ministère de l'Éducation et du Développement de la
petite enfance
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1**

Téléphone : 506 453-2785

Télécopieur : 506 453-5349

certificationdesmaitres@gnb.ca

Adresse municipale

Bureau de la certification des maîtres
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite
enfance
Place 2000
250, rue King
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9

MARS 2021